



Les 6^{èmes} Journées Scientifiques Internationales sur

l'Entrepreneuriat

Thème :

L'Entrepreneuriat:

Opportunités, contexte et mise en œuvre



**L'ENTREPRENEURIAT FEMININ AUX
COMORES¹: DES OPPRTUNINITES A
EXPLOITER POUR LE CAS DE L'ILE DE
NGAZIDJA¹**

Nom & Prénom : AMIR MOILIM Roumaysoiou

Grade : Doctorante

Université : Université Mohammed V Souissi

N° Téléphone : (212)5 53 14 99 76

Email : roumamir87@yahoo.fr



Abstract

- Les études portant sur l'entrepreneuriat féminin dans les pays en développement et plus particulièrement en Afrique soulignent que les femmes entrepreneurs africaines connaissent des obstacles spécifiques notamment en termes d'accès au droit de propriété, d'accès aux crédits, de la culture, des préjugés sociaux et de conciliation entre vie privé et vie professionnelle(OCDE, 2000, p.2). Les résultats de cette présente étude nous permettent d'infirmer ces constats pour le cas des femmes entrepreneurs de l'île de Ngazidja.

En effet, en se basant sur une étude de cas de 53 femmes entrepreneurs de Ngazidja qui sont dans le secteur formel, nous nous sommes rendue compte que les femmes entrepreneurs de Ngazidja ne connaissent pas d'obstacles spécifiques mais qu'au contraire, elles bénéficient de certaines opportunités socioculturelles (absence de préjugés, solidarité familiale, détention de moyens financiers) qui peuvent être en faveur du développement de l'entrepreneuriat féminin aux Comores.

Mots clés : Entrepreneuriat, Entrepreneuriat féminin, Comores, Ngazidja.





INTRODUCTION

Les Comores est un pays de 752 438 habitants (Banque mondiale, 2011), situé à l'entrée Nord du Canal de Mozambique entre Madagascar et la côte Orientale de l'Afrique. Composés de quatre îles : Ngazidja, Anjouan, Mohéli et Mayotte (département français depuis 2011), les Comores demeurent un petit pays insulaire de seulement une superficie de 1861 km². Ainsi, malgré son indépendance depuis le 6 juillet 1975, les Comores demeurent parmi les pays les plus pauvres du monde avec un indice de développement humain de 0,433 qui le place au 163^{ème} rang des 187 pays considérés ((BAD, 2013). Ainsi, comme dans les autres pays du monde, la femme comorienne représente environ la moitié de la population (50,4%). Toute fois, à l'instar des pays africains et des pays musulmans, aux Comores des inégalités de genre existent dans divers domaines. En effet les femmes sont peu scolarisées (en 2007, le taux brut de scolarisation des garçons est de 51% contre 42% pour les filles).

Sur le plan économique, malgré le nombre un peu plus important de femmes en âge de travailler ou potentiellement actives (71,7% contre 70% chez les hommes), leur niveau d'activité est très faible (17,9%, contre 32,8% chez les hommes). En outre, avec un taux de chômage global qui se chiffre à 14,3% aux Comores, la population féminine est touchée à hauteur de 18,5% contre 11,9% pour les hommes. Ainsi pour améliorer la situation de la femme comorienne et lui donner une place importante, des stratégies et études visant à encourager l'entrepreneuriat féminin au niveau du pays sont alors nécessaires. En effet, depuis plus d'une trentaine d'années, l'entrepreneuriat féminin est devenu un sujet de recherche d'une plus grande importance.





Dans cette perspective, l'entrepreneur est conçu non pas comme le '*profiteu individualiste*', mais plutôt comme un créateur d'emplois et de richesses (Boutellier, 2007). En ce sens, des études portant sur les politiques à mener pour intégrer la femme à l'activité économique dans presque tous les pays se sont multipliées (Onana, 2009). Malheureusement, de telles études sont rares pour le cas des Comores et l'objet de cet article est alors d'analyser la question de l'entrepreneuriat féminin aux Comores et

présenter quelques opportunités qui se présentent chez les femmes de l'île de Ngazidja pour développer des activités entrepreneuriales. En effet, en se basant sur une

étude de cas de 53 femmes entrepreneurs de Ngazidja qui sont dans le secteur formel(qui sont enregistrées au niveau de l'Union des Chambres de Commerce des Comores), nous nous sommes rendue compte que les femmes entrepreneurs de Ngazidja ne connaissent pas d'obstacles spécifiques mais qu'au contraire, elles bénéficient de certaines opportunités socioculturelles (absence de préjugés, solidarité familiale, détention de moyens financiers) qui peuvent être en faveur du développement de l'entrepreneuriat féminin aux Comores. Cela étant dit, un rappel sur le concept d'entrepreneuriat féminin demeure nécessaire pour comprendre les résultats de notre étude.





I. CADRE THEORIQUE

Depuis les travaux de CANTILLON en 1755, mais surtout à partir des années 1980, la question de l'entrepreneuriat a intéressé de nombreux auteurs et demeure un vaste domaine de recherche qui regroupe des secteurs et des réalités différentes (Leger-Jarniou, 2013, p. 2). En effet, les limites adressées aux économistes (SMITH, RICARDO, WALRAS, MARX...) qui présentaient l'entrepreneur comme un capitaliste individualiste, motivé par la maximisation de profit, ont fait que le champ de l'entrepreneuriat s'est vu réhabilité par les sciences humaines et sociales (Boutellier, 2007).

Dans cette perspective, la compréhension du champ de l'entrepreneuriat requiert les éclairages de différentes disciplines scientifiques, ayant chacune leur spécificité (Levy-Tadjine, Chelly et Paturel, 2006). Ainsi, l'approche féministe de l'entrepreneuriat a pris naissance dans un contexte spécifique qui est celui du genre et des politiques d'intégration de la femme au développement. Le concept FED (femme et développement) ou (Genre et développement), est prônée à partir de la décennie 1980, et se fonde sur l'argument selon lequel les femmes participent aux mécanismes de développement, mais sur des bases mal définies et inégales (Tchouassi, 2007, p.147).

Toutefois, les expressions (FED ou Genre et développement) ne font pas référence à un cadre théorique unique, ni même à une tendance féministe particulière, mais c'est à partir de cette date qu'on a commencé à envisager l'accès des femmes aux ressources et leur implication aux politiques économique (Sow, 2004). Dans cette perspective, l'entrepreneuriat féminin prend alors naissance du fait des spécificités du profil et du dynamisme des femmes entrepreneurs au regard de l'entrepreneuriat masculin (Nabli, 2011). En effet, des spécificités sur la taille de l'entreprise, sur le secteur d'activité, le temps, les caractéristiques et sur les motivations de l'entrepreneur font distinguer l'action entrepreneuriale de la femme de celle de l'homme (Levy-Tadjine, Tokatlioglu et Zouiten, 2006, p.2).



L'entrepreneuriat diffère selon le genre et les caractéristiques de l'entrepreneur. En ce sens, la définition de l'entrepreneuriat diffère également selon le contexte étudié. Dans cette perspective, pour une étude portant sur les Comores, nous retenons la définition de Bizo (2012, p. 17) dans la mesure où sa définition est relative au cas de l'Afrique et prend une vision élargie du concept d'entrepreneuriat.

En effet, selon Bizo «*L'entrepreneuriat féminin est le processus par lequel une femme ou un groupement de femmes crée ou développe majoritairement une structure économique et sociale comprenant des moyens matériels et financiers et une ou plusieurs personnes travaillant de manière organisée pour fournir des biens ou des services destinés au marché (clientèle) en vue de réaliser un bénéfice*».

Ainsi, cette définition confirme la thèse avancée par Boutellier (2010, p. 109) lorsqu'elle défend que le rôle de l'entrepreneur ne se limite pas à la seule dimension économique. En effet, comme le déclarent (Loarne-lemaire, Cupillard, Rahmouni Benhinda, Nikana et Shelton L-M, 2012, p.3), l'entrepreneur, notamment l'entrepreneur femme joue un rôle beaucoup plus social qu'économique. Vu ainsi, les organisations internationales et les responsables politiques ont multiplié les initiatives pour favoriser l'entrepreneuriat et la création d'entreprises en particulier dans presque tous les pays. Aux Comores, un intérêt même si peu remarquable qu'il soit, commence à se manifester pour l'entrepreneuriat féminin. Bien que des résultats concrets restent difficiles à donner, il serait erroné de ne plus reconnaître certaines mesures prises par l'Etat et par les femmes elles-mêmes pour encourager l'entrepreneuriat féminin aux Comores.

II. CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ENTREPRENEURIAT FEMININ AUX COMORES

L'analyse de la question de l'entrepreneuriat à Ngazidja nous amène à présenter dans un premier temps, le cadre institutionnel de l'entrepreneuriat féminin au niveau du pays. Ainsi, aux Comores, un intérêt particulier se manifeste de la part de certaines institutions étatiques et non étatiques, pour intégrer la femme comorienne à l'activité économique. Du point de vue étatique, certaines des grandes réalisations en faveur des femmes demeurent la mise en place d'un Ministère de l'Industrie, du Travail, de l'Emploi et de l'Entrepreneuriat



féminin aux Comores et le partenariat entre la chambre de commerce et l'association des femmes entrepreneurs de la région de l'Océan indien(EFOI)².

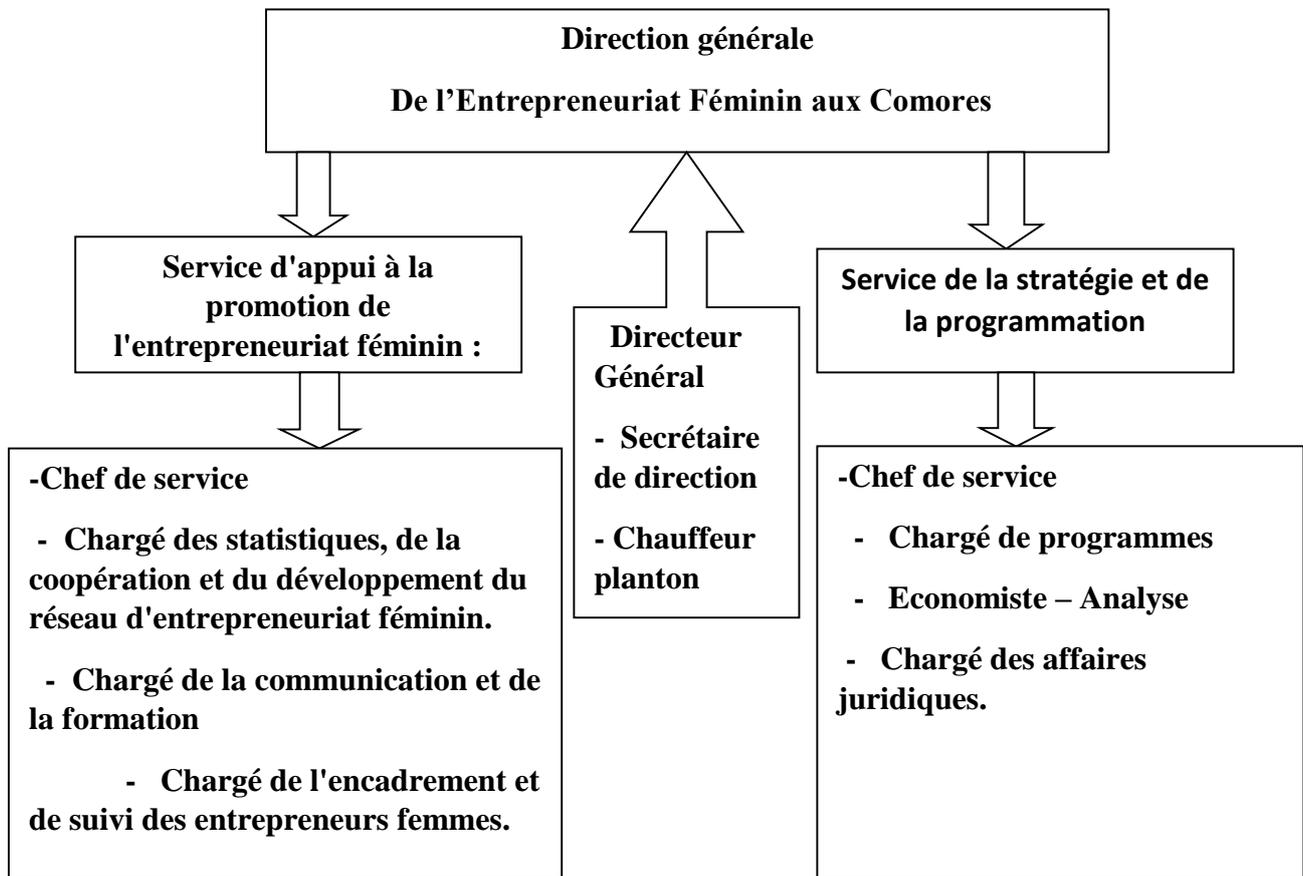
II.1. Le Ministère de l'Emploi, du Travail, de la Formation Professionnelle et de l'Entrepreneuriat Féminin aux Comores.

Depuis l'année 2008, ce ministère dispose d'une direction générale chargée de la promotion de l'entrepreneuriat féminin qui travail en collaboration avec la direction de la promotion du genre. C'est l'institution par excellence qui est chargée de l'élaboration et de la mise en application de la promotion de la femme. En effet, selon les missions qui lui ont été conférées, cette direction à comme rôle d'assurer la mise en œuvre et le suivi de la politique gouvernementale en matière de sujets touchant l'entrepreneuriat féminin³. Dans cette perspective, cette direction a plusieurs missions dont :

- ✓ Améliorer la connaissance quantitative de l'entrepreneuriat féminin ;
- ✓ Développer l'esprit d'entreprise dans le monde féminin ;
- ✓ Faciliter le financement de l'entrepreneuriat féminin ;
- ✓ Développer des actions de formations adaptées à l'entrepreneuriat féminin et à ses conditions d'exercice ;
- ✓ Apprendre aux femmes d'utiliser les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) ;
- ✓ Développer des réseaux d'entrepreneuriat féminin.

Ces missions sont réparties entre deux services présentés dans la figure suivante.

Figure 1 : Structure organique de la Direction



Source : Elaboré par l'auteur à partir des informations du Ministère.

Les autres institutions qui œuvrent en faveur du développement de l'entrepreneuriat féminin sont les associations féminines nationales et régionales.

I1.2. Les structures non gouvernementales en faveur de l'entrepreneuriat féminin aux Comores

Aux Comores, on peut compter une multitude d'associations féminines qui œuvrent dans le cadre de l'épanouissement de la femme comorienne dans tous les domaines. Toutefois, pour ce qui est de l'entrepreneuriat, il existe principalement trois associations de femmes entrepreneures dont : l'AFAC (Association des Femme d'Affaires Comoriennes), IFEMCO (Initiative Femme Comores), AFCPA (Association des femmes cultivatrices et productrices d'Anjouan). Cela dit, à partir de l'année 2009, ces associations se sont rassemblées pour former



une seule association afin d'avoir un plus grand impact dans leurs activités. C'est ainsi qu'a été créée avec l'appui du gouvernement comorien, de l'UNFPA et de la COI, la plateforme nationale « Entreprendre au féminin Océan indien Comores (EFOI-COM) » pour intégrer le réseau EFOI. Ainsi, ce réseau regroupe les plateformes des femmes entrepreneurs des Comores, de la France Réunion, de Maurice Rodrigue, des Seychelles et de Madagascar. L'objectif du réseau est la promotion de l'entrepreneuriat féminin par le développement des échanges et par une visibilité du réseau au niveau national, régional et international. Dans ce contexte, depuis l'adhésion des Comores à l'association des femmes entrepreneurs de l'Océan indien (EFOI) en 2007, l'Union des Chambres de Commerce de l'Industrie et de l'Artisanat (UCCIA) a signé un partenariat avec l'EFOI-COM, pour appuyer les femmes entrepreneurs des Comores à leurs activités. En ce sens, l'UCCIA demeure l'une des grandes institutions chargée de la promotion de l'entrepreneuriat des femmes comoriennes, mais on a pu remarquer que malgré cette bonne initiative, des études propres aux entreprises détenues par les femmes ne sont pas réalisées. De fait, nous nous sommes donné cette mission de mener une enquête auprès de des femmes afin d'essayer de palier à cette lacune.

III. CADRE PRATIQUE DE L'ETUDE

Compte tenu de l'absence de données fiables et par conséquent, de l'impossibilité de connaître le nombre exact des femmes entrepreneurs comoriennes, nous nous sommes limité au cas de l'île de Ngazidja qui est la grande île des Comores en termes de superficie et de population (1148 km² et 476 000 hab) et où se trouve la capitale des Comores(Moroni).

III.1 La collecte des données

Notre enquête a été menée auprès des femmes entrepreneurs de l'île de Ngazidja qui sont dans le secteur formel (qui sont propriétaires, ou majoritairement propriétaires d'entreprise et qui sont enregistrées au niveau de l'Union des Chambres du Commerce des Comores (UCCC)) par le biais d'un questionnaire. Nous avons eu recours à une enquête de type qualitatif menée à Ngazidja. Dans cette perspective, le questionnaire est composé de deux grands axes : le premier axe aborde les caractéristiques sociologiques ainsi que les secteurs d'activités des femmes entrepreneurs de Ngazidja. Le deuxième axe insiste davantage sur les obstacles rencontrés par ces femmes et par la même occasion sur les



opportunités qui existent à Ngazidja. Ainsi, nous nous sommes entretenus avec 23 femmes et 30 questionnaires ont été remplis par correspondance (par mail), ce qui nous a permis d'avoir un échantillon de 53 femmes entrepreneurs.

III.2 Présentation des résultats

Pour avoir une vision sur le profil général de la femme entrepreneur de Ngazidja, notre première partie de l'étude est axée sur les caractéristiques sociodémographiques de ces femmes.

III.2.1 Profil entrepreneurial des femmes entrepreneurs

Ce premier axe consiste à faire un inventaire des caractéristiques basées sur les principaux aspects tels, la situation sociodémographiques, le niveau de formation et les secteurs d'activité.

a) Caractéristique sociodémographique

Les entrepreneurs sont nombreux et chacun peut présenter des aspects qui le sont propres. Ainsi, pour le cas des femmes de notre enquête, nous regroupons les résultats obtenus dans le tableau suivant :

Tableau 1 : caractéristiques sociodémographiques :

DENOMINATION	NOMBRE	POURCENTAGE
1) AGE		
(15-25)	1	1.9%
(25-35)	3	5.7%
(35-45)	22	41.5%
Plus	27	50.9%
Total	53	100%
2) Situation matrimoniale		
Célibataire	1	1.9%
Mariée	40	75.5%
Divorcée	7	13.2%
Veuve	5	9.4%
Total	53	100%
3) Nombre d'enfants		
(0)	1	1.9%
(1-3)	27	51%
(4-6)	20	37.7%
Plus	5	9.4%
Total	53	100%

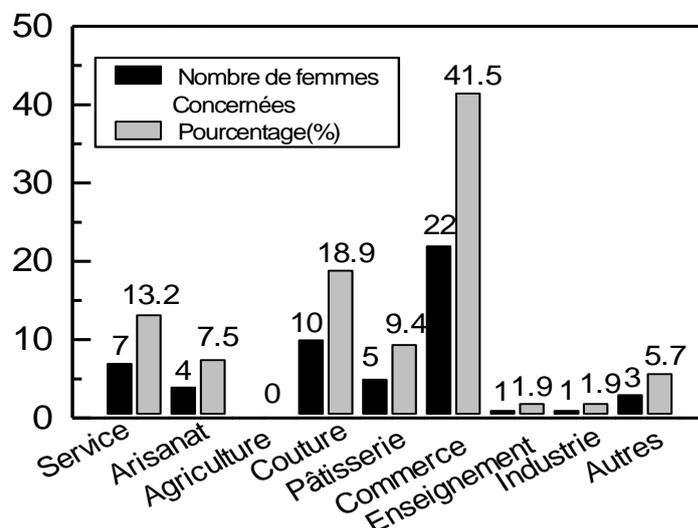
Source : Elaboré par l'auteur.

Le tableau présenté ci-haut nous montre que l'âge des femmes entrepreneurs de notre étude est généralement supérieur à 25ans, et plus de la moitié (50.9%) de ces femmes ont plus de 45ans. Toute fois, on remarque également une quantité importante des femmes qui ont entre 35 à 45(soit 41.5%). En outre, les femmes entrepreneurs comoriennes sont généralement mariées 80% et ont environ un nombre d'enfant qui vari entre 1à 3(soit (51%).

b) Secteurs d'activité

Des études relatives à l'entrepreneuriat féminin (Sarr, 1999 ; OCDE, 2000 ; Rachdi, 2006 ; Tchouassi, 2007 ; Onana, 2009 ; Nabli , 2011, ...) portant sur des cas pratique dans divers pays africains, montrent que les activités des entrepreneurs femmes sont en général le prolongement naturel d'activités domestiques traditionnelles. Cette remarque se confirme pour le cas des femmes entrepreneurs de notre étude, lorsqu'on analyse les résultats suivants :

Figure 1: secteurs d'activité des femmes entrepreneurs de notre enquête



Source : Elaboré par l'auteur.



La figure présentée ci-dessus est très significative et mérite une attention particulière. En effet, on peut remarquer que les femmes de notre étude ne présentent ni la responsabilité familiale, ni l'obtention de droit de propriété, ni l'accès au crédit ni même la culture comme obstacles à leurs activités. Trois raisons ont été avancées pour justifier cette absence d'obstacles chez les femmes entrepreneurs de l'île de Ngazidja : la solidarité famille, le régime matrilineaire et le grand mariage comorien.

1) la solidarité familiale à Ngazidja

Comme nous l'avons souligné plus haut, 80% des femmes de notre étude sont mariées et 51% ont entre 1 et 3 enfants. Toutefois, ces femmes déclarent ne pas avoir de difficultés à concilier leurs vies familiales et leurs vies professionnelles grâce au soutien de leurs familles du fait du système de famille élargie. En effet, aux Comores et à Ngazidja plus particulièrement, le système de la famille étendue est très répandu. Contrairement à la vision occidentale où la famille est essentiellement constituée du père, de la mère et de leurs enfants non encore mariés (Kula-Kum, 2010, p. 19), à Ngazidja, la famille se confond avec le lignage et la notion de famille se confond avec celle de clan ou famille élargie « *higna* ». Ainsi, ce lien fait que l'habitat d'une famille se transforme en cité qui rassemble aussi bien les petits frères, cousins, cousines, tantes, neveux, nièces, etc qui aident la femme sur ses travaux de ménages .

En outre, selon la tradition comorienne, la résidence se fait d'une manière « uxori-matri locale » (le mari réside chez sa femme), (Blanchy, 2010). Le couple vit alors avec la famille de l'épouse et cette cohabitation donne une flexibilité à la femme sur ses travaux. En ce sens, le système de famille élargie constitue une opportunité pour la femme et est en faveur du développement de l'entrepreneuriat féminin. Par ailleurs, les femmes de notre étude (soit 95%) ont ajouté que leurs maris ne les empêchent pas de travailler et qu'au contraire à Ngazidja, le mari est fier d'avoir une femme qui travaille.





Au niveau de la société, ces femmes ne sont pas mal jugées mais sont au contraire, bien accueillies et ont un pouvoir social (avis partagé par les femmes enquêtées à l'unanimité). L'autre résultat qui mérite d'être souligné est l'absence de difficulté à l'accès aux crédits, déclarée par les femmes de notre enquête. En effet, seule une femme a déclaré avoir des difficultés pour obtenir de crédit mais elle précise que cette difficulté n'est pas en lien avec le fait qu'elle soit une femme, mais qu'elle relève plutôt des conditions administratives. Deux raisons justifient la possibilité des femmes de Ngazidja d'obtenir de crédits auprès des banques : le système matrilineaire et le grand mariage comorien.

2-a) le système matrilineaire

Bien qu'il s'applique dans les trois îles, c'est à Ngazidja que ce système matrilineaire s'applique davantage. Le régime matrilineaire traduit le mode de filiation et de succession des biens dans une société donnée (Mulago, 2007, p.253). Ce régime s'applique dans une organisation (groupe, clan, tribu, lignage,...) où les biens de la famille sont hérités par la fille et non par le fils. Ainsi, comme l'a souligné Ponson (2002, p.5), le fait que le droit de propriété revienne aux femmes aux Comores, cela peut être en faveur du développement de l'entrepreneuriat féminin au niveau du pays.

En effet, avec ce régime matrilineaire à Ngazidja, le droit de propriété est réservé à la femme et la dévolution des biens présente un avantage économique pour la femme. Les biens dévolus (maisons, champs, terres,...) sont susceptibles d'être revendus, échangés ou donnés comme garantie au prêt des banques par les femmes pour avoir des fonds nécessaires pour la création d'entreprise. C'est en effet, ce qui est avancé par les femmes de notre étude. Les femmes de Ngazidja héritent des maisons, des champs et des terres de leurs familles et par conséquent, elles ont des garanties pour se présenter devant les banques. Certaines femmes (53% des femmes enquêtées) ont vendu des terres et des champs qu'elles ont hérités de leurs familles. En ce sens, nous rejoignons Ponson pour déduire que le système matrilineaire constitue une opportunité pour le développement de l'entrepreneuriat féminin aux Comores et plus précisément à Ngazidja. Un autre facteur qui a été cité est le grand mariage comorien.





2-b) *Le grand mariage comorien « Ndola Nkou »*

L'histoire du « anda » comorien remonte aux temps des premiers peuplements des Comores vers le début du premier millénaire après J.-C (Walker, 2000). Le grand mariage se réalise dans les trois îles des Comores mais c'est à Ngazidja qu'il prend une dimension économique et sociale flagrante. En effet, même si l'ampleur et la manière de l'organiser diffère entre les villes et villages, le « grand mariage » occupe une place importante de la vie sociale à Ngazidja (Said, 2009, p. 47) et tout particulièrement pour les aînés des familles (*Istoidaho*), du fait de la progression sociale que bénéficient les familles qui le réalisent. Dans ce contexte, la réalisation du grand mariage comorien consiste à fêter l'union des deux époux par des festivités et des échanges de biens matériels et financiers (Ali-Mhoumadi, 2012, p.224). Ainsi, selon Walker (2002, p.163), les échanges économiques effectués lors du mariage comorien peuvent être de deux sortes :

✓ Les échanges directs : ce sont les échanges directement liés aux prestations du cycle du mariage qui concernent tous les dons immédiats. Il s'agit des échanges entre les mariés : le marié (boina haroussi) doit offrir à la mariée (bibi haroussi) des parures d'or et la dot. Dans un village comme Mistoudjé⁴, la dot peut se faire en espèce ou en pièces d'or qui peut en moyenne, valoir jusqu'à 3.000000 FC / 6 000€.

✓ Les échanges indirects : il s'agit essentiellement de services et de produits auxquels on fait appel pendant les cérémonies : le marié doit faire des dons pour contribuer aux frais de fonctionnement du village.

Ainsi, c'est le premier groupe d'échange qui nous intéresse ici et qui montre la possibilité pour la femme de tirer profit du grand mariage comorien. En effet par ce grand mariage, la femme de Ngazidja gagne une quantité importante d'or qui peut être vendue ou présentée comme garantie auprès des banques afin d'avoir le financement d'une entreprise. En effet, une des solutions notables adoptées par le gouvernement comorien est l'accord





établi entre les mutuelles d'épargne et de crédits comoriennes (MECK) pour accepter les bijoux en or comme dépôt de garantie pour octroyer un crédit. Grâce à cet accord, les femmes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes à disposer des crédits aux Comores (PNUD, 2006).

C'est en effet, une des raisons présentées par les femmes de notre enquête (soit 49%) pour expliquer leur possibilité d'accéder aux crédits. De ce fait, on remarque une possibilité d'entreprendre par les femmes vu que ce sont ces dernières qui détiennent l'or et les bijoux et donc des garanties au prêt des banques comoriennes.

Notre analyse sur les obstacles rencontrés par les femmes entrepreneurs de l'île de Ngazidja nous permet de constater que les principaux obstacles qui se présentent sont le manque d'infrastructures (routes, ports) et autres problèmes (les problèmes politiques, économiques et techniques du pays, les problèmes de délestage et l'éloignement du pays des pays industrialisés,...), mais comme on peut le comprendre, ces problèmes ne concernent pas que les femmes mais constituent un obstacle pour toute la population. En ce sens, les femmes entrepreneurs de Ngazidja ne connaissent pas d'obstacles spécifiques.





CONCLUSION

L'entrepreneuriat féminin est un domaine nouveau dont l'étude n'a pris d'importance qu'à partir des années 80 avec les principes de liberté et d'égalité de genre. L'entrepreneuriat féminin à Ngazidja fait preuve d'originalité dans la mesure où les femmes ne rencontrent pas d'obstacles spécifiques mais rencontrent les mêmes problèmes que ceux rencontrés par les hommes, c'est-à-dire des problèmes d'ordre politique et économique et le manque d'infrastructures au niveau du pays. Certains facteurs tels, le grand mariage, le système de famille élargie, le régime matrilineaire, et la mise en place d'une Direction générale chargée de la promotion de l'entrepreneuriat féminin aux Comores constituent des opportunités pour les femmes comoriennes et celles de Ngazidja en particulier de créer des entreprises ou de développer des activités entrepreneuriales.

Toutefois, à elles seules, ces conditions sont nécessaires mais pas suffisantes. En effet, à partir de notre enquête, on n'a pu s'empêcher de constater qu'il n'y a pas assez de femmes entrepreneurs et que les quelque femmes entrepreneurs qui existent n'ont pas développé leurs entreprises. Des études propres sur le manque de dynamismes entrepreneurial chez les femmes comoriennes sont alors nécessaires et constituent des pistes de recherches. De notre part, on peut présenter quelques raisons comme le manque de culture entrepreneuriale et l'absence de formation en entrepreneuriat à l'Université des Comores comme unes des raisons principales du manque de dynamisme entrepreneurial qui s'observe chez les femmes comoriennes.

En effet, comme le souligne Ponson (2009, 178), la culture entrepreneuriale favorise l'émergence des entrepreneurs si elle est partagée par la communauté. Cette culture bien qu'elle commence à se développer dans l'esprit de certains comoriens, elle n'est pas encore bien partagée par la communauté, notamment au niveau de Ngazidja, ce qui peut aussi expliquer le manque de dynamisme entrepreneurial chez les femmes de Ngazidja malgré l'existence d'opportunités que nous avons présenté tout au long de ce travail. Ainsi, l'une des recommandations qu'on peut faire aux autorités gouvernementales comoriennes (Ministère de l'éducation notamment), est de mettre en place un module d'entrepreneuriat au sein de l'Université des Comores, et de mener des politique de sensibilisation à la culture entrepreneuriale afin d'inciter les jeunes étudiants à connaître les opportunités qui existent aux Comores et à être motivés à entreprendre.





Références bibliographiques

ALI-MHOMADI N. (2012). *Le roman de Mohammed TOIHIR dans la littérature comorienne, Fiction d'un témoignage et témoignage d'une fiction*, Paris, L'Harmattan.

BLANCHY S. (2010). *Maisons des femmes, cités des hommes : filiation, âges et pouvoir à Ngazidja (Comores)*, Paris, Société d'ethnologie, Amazone.

BIZO F. (2012). « L'entrepreneuriat féminin en Afrique », *acte du colloque/Proceedings, Business and entrepreneurship in Africa*, Vol n°1, Université Laval, Canada.

BOUTILLIER S. (2006). « Du capital social au potentiel des ressources, Société entrepreneuriale : QUID de l'économie sociale », *cahier du Lab.RII*, Document de travail, n°115.

BOUTILLIER S. (2007). « Marché et création d'entreprise : l'entrepreneur « deux ex machina » du capitalisme ? » in RASSELET G (sous la dir.), *Dynamique et transformation du capitalisme*, Paris, L'Harmattan, 2007.

BOUTILLIER S. (2010). « Comment l'entrepreneur peut-il ne pas être social ? », in BOUTILLIER S et ALLEMAND S. (sous la dir), *Economie sociale et solidaire : Nouvelles trajectoires d'innovations*, Paris, L'Harmattan.

KIZABA G. (2008), *Entreprendre et accompagnement : outils, actions et paradigmes nouveaux*, Paris, L'Harmattan.

KULA-KUM C. (2010). *Mutation de la famille africaine: la parenté au carrefour des modèles éducatifs*, Paris, L'Harmattan.

LE LOARNE-LEMAIRE S. CUPILLARD V. RAHMOUNI BENHINDA B. NIKANA A. et SHELTON L-M. (2012). *Femme et entrepreneur, c'est possible!*, France, Pearson.

LEGER-JARNIOU C. (2013). *Le grand livre de l'entrepreneuriat*, Paris, Dunod.

LEVY-TADJIDINE T. CHELLY A. et PATUREL R. (2006). « Pour déconstruire le concept d'entrepreneuriat institutionnel et ses utilisations abusives en Management Stratégique », *8èM CIFEPM : L'internationalisation des PME et ses conséquences sur ses stratégies entrepreneuriales*, Haute école de gestion (HEG) Fribourg, Suisse.

LEVY-TADJINE T. TOKATLIOGLU S. et ZOUTEN J.(2006). « L'entrepreneuse et le temps Entrepreneuriat féminin, Accompagnement et conflits de temporalité dans les contextes français et turcs », *Actes du 8ème CIFEPME: internationalisation des PME et les conséquences sur les stratégies entrepreneuriales*, Haute école de gestion (HEG), Fribourg, Suisse.





MULAGO V. (2007). *Théologie africaine et problèmes connexes : au fil des années (1956-1992)*, Paris, L'Harmattan.

NABLI R. (2011). « Regard sur l'entrepreneuriat féminin tunisien » in DENIEUIL P-N et MADOU M. (sous la dir.), *Entrepreneurs magrébins : terrain en développement*, Paris, Karthala.

ONANA F-X. (2009). « Les motivations des femmes à entrer en affaires au Cameroun », *11èmes Journées scientifiques du Réseau Entrepreneuriat : La vulnérabilité des TPE et des PME dans un environnement mondialisé*, INRPME, Trois-Rivières, Canada.

OCDE. (2000). « Le financement des entreprises dirigées par les femmes », *2ème Conférence sur les femmes entrepreneures à la tête de PME*, Paris.

PATUREL R. et ARASTI Z(2006). « Les principaux déterminants de l'entrepreneuriat féminin en Iran », *Actes du 8ème CIFEPME : internationalisation des PME et les conséquences sur les stratégies entrepreneuriales*, Haute école de gestion (HEG), Fribourg, Suisse.

PNUD. (2006). *Rapport National sur le Développement Humain, Union des Comores*, Moroni- Hamramba.

PONSON B. (2009). « Un projet d'action pour développer la culture entrepreneuriale dans un milieu (Îles Comores) » in GASSE Y. (sous la dir.), *L'entrepreneuriat francophone : évolution et perspectives*, Paris, L'Harmattan.

SAID M. (2009). *Foncier et société aux Comores : le temps des refondations*, Paris, Karthala.

SOW F. (2004). « L'analyse de genre et les sciences sociales en Afrique », in IMAM A, MAMA A, SOW F. (sous la dir.) *Sexe, genre et société: engendrer les sciences sociales africaines*, Paris/Dakar, Karthala/ CODESRIA.

TCHOUASSI G. (2007). « Genre et commerce équitable au Cameroun », *Afrique et développement*, Vol. XXXII, n°1.

WALKER L. (2000). « Réflexions sur l'histoire du peuplement de Ngazidja », *Ya Mkobe*, Vol 6, n°7.

WALKER L. (2002). « Les aspects économiques du grand mariage de Ngazidja (Comores) », *Autrepart*, n°23.





Les Marges

¹ A l'origine, les Comores sont composés de quatre îles : Ngazidja, Anjouan, Mohéli et Mayotte mais Mayotte est devenu département français depuis 31 Mars 2011 et n'entre donc pas dans le cadre des études des Comores. Cette présente étude porte plus précisément sur les femmes entrepreneurs de la grande île (Ngazidja).

² L'EFOI est un réseau régional regroupant des femmes entrepreneurs des cinq pays de la région de l'océan indien (Comores, France Réunion, Maurice, Seychelles et Madagascar), créé à Tamatave (Madagascar) en 2001 par la Commission de l'Océan Indien (COI) et ses partenaires.

³ Entretien avec la Directrice générale au Ministère, de l'entrepreneuriat féminin aux Comores (10 février 2012).

⁴ Village de la Grande-Comores (Ngazidja) situé à 15km de Moroni (Capitale des Comores).

